

L'abandon des sans-abris durant la crise de Covid-19 en France

by **Jessie Lee & Jeanne Pavard**

published by **Generation for Rights Over the World**

September 2020

contact@growthinktank.org



Abstract

Le 17 mars, lors de la mise en place de l'interdiction de se déplacer pour enrayer la crise de Covid-19, les sans-abris ont été totalement exclu.e.s des mesures annoncées par le gouvernement français. Entre ralentissement des services associatifs et absence de décisions gouvernementales, il s'est avéré impossible pour les sans domicile fixe (SDF) de se protéger efficacement contre le virus, précarisant davantage leur situation.



La pandémie de Covid-19 qui a impacté le monde entier ces derniers mois a été particulièrement insoutenable pour une partie de la population : les sans-abris. D'après l'INSEE, on recense environ 4 millions de personnes mal-logées en France (vivant dans des habitations surpeuplées, délabrées, ou encore en centres d'hébergement d'urgence) et environ 150 000 qui sont sans domicile fixe, même si les associations comme la Fondation Abbé-Pierre en comptent plutôt 250 000. Lors de l'annonce du confinement de la population le 17 mars, rien n'a été mentionné pour ces personnes incapables de rester chez elles comme le reste des Français.e.s. Une fois de plus, ce sont donc les dispositifs associatifs qui ont du prendre le relai pour venir en aide aux oublié.e.s de la crise sanitaire.

Le confinement et le manque de mesures concernant les sans-abris

En très peu de temps, le quotidien des Français.e.s a changé du tout au tout avec le confinement. Attestations pour se déplacer en dehors de chez soi, obligation de porter un masque, gestes barrières à respecter... Seulement, pour les personnes à la rue, suivre ces consignes sanitaires s'est avéré impossible. « *Quand on n'a pas de domicile, on ne peut pas y rester !* » pointe ainsi Alain Christnacht, le président du Samu social de Paris. Et comment se procurer masques et gel hydroalcoolique lorsque l'on en n'a pas les moyens ? Sans téléphone ou accès à Internet, comment se tenir au courant de l'évolution de la crise ?

Force est de constater que l'État n'a pas su répondre à ces questions. Il est notamment déplorable qu'aucune distribution de produits d'hygiène nécessaires n'ait été effectuée par les services publics pour les personnes à la rue. Certes, le gouvernement a ouvert quatre "centres de desserrement" en Île-de-France pour prendre en charge les sans-abris malades du Covid-19 ou présentant des symptômes mais dont l'état de santé ne nécessitait pas une hospitalisation. Seulement, aucune mesure similaire n'a été prise hors Île-de-France. Quelques gymnases ont été réquisitionnés mais peu ont pu ouvrir faute de personnel pour les gérer. Quant aux chambres d'hôtel qui devaient être rendues disponibles comme l'avait annoncé le Ministère du Logement, elles n'ont représenté qu'une goutte d'eau : 200 à Paris et 600 dans le reste de la France. Ces quelques gymnases et chambres n'ont pas permis d'accorder suffisamment de places pour que toutes les personnes à la rue puissent être protégées.

Les associations ont alors poussé pour que l'État prolonge la trêve hivernale jusqu'au 31 mai, une période pendant laquelle des places d'accueil supplémentaires sont ouvertes dans les centres d'hébergement pour protéger du froid les personnes sans domicile. Si cela a effectivement permis de garder les centres d'accueil ouverts durant 2 mois de plus, ces derniers ont tout de même été saturés et peu efficaces car il est très compliqué de se confiner dans des logements collectifs.

Les actions associatives prennent la relève

Lorsque le gouvernement ne parvient pas à mettre en place les mesures nécessaires, de nombreuses associations répondent présentes afin d'y pallier.

L'association parisienne La Mie de Pain a ainsi régulièrement organisé des campagnes de dépistage via des tests sérologiques et virologiques (PCR), relevant ainsi 11 cas positifs parmi des sans-abris.

L'association Dans Ma Rue a quant à elle organisé des distributions de gourdes réutilisables permettant de boire l'eau potable publique.

Malheureusement, dès les premiers jours du confinement, on a assisté à un mouvement massif de fermeture des plus gros services associatifs. Malgré un décret du Ministère de l'Intérieur autorisant le maintien des distributions alimentaires et la mention sur l'attestation de l'action des associations caritatives, beaucoup d'associations ont dû cesser leurs activités par manque de personnel disponible ou d'espace sécurisé. Comme l'a dit Bruno Morel, le directeur général d'Emmaüs Solidarité : « *En ce moment, nous avons moins de médecins bénévoles. L'accès à l'hygiène pour les sans-abris, par exemple pour prendre en charge les maladies de peau liées à la chaleur, est plus limité* ».

Certaines antennes des Restos du Coeur ont suspendu leurs distributions et de nombreux centres d'accueil de jour n'ont plus été en capacité d'accueillir les personnes dans le besoin. Sans distributions de nourriture, sans accès à des douches et avec moins de possibilité de mendier, les sans-abris ont donc rapidement été sujets à de plus gros problèmes d'hygiène et de malnutrition qu'à l'accoutumé. Or, comme le rappelle Florent Gueguen, le directeur général de la Fédération des acteurs de la solidarité (FAS), qui regroupe plus de 800 associations de lutte contre l'exclusion: « *On sait que les sans-abri sont un public particulièrement vulnérable par rapport au virus, car il s'agit souvent de personnes vieillissantes qui ont un système immunitaire vacillant. Par ailleurs, la plupart de ceux qui vont développer les symptômes n'auront pas le réflexe d'appeler le 15* ».

Les conséquences pour les sans-abris

Plus choquant encore, certain.e.s sans-abris ont été verbalisé.e.s pour non-respect du confinement, comme le déplore le Samu Social auprès de l'Agence France-Presse (AFP) en citant notamment les villes de Paris, Lyon et Bayonne. À croire que tout a été fait pour compliquer leur quotidien et ne pas prendre en compte la spécificité de leur situation.

Afin d'observer les impacts du Covid chez la population sans-domicile, le CHU Saint-Pierre à Bruxelles a mené une étude du 3 mars au 26 mai 2020 en comparant l'hospitalisation de patient.e.s sans-abris atteint.e.s du coronavirus à celle de patient.e.s ordinaires. 14 personnes sans domicile fixe ont été identifiées parmi 238 patient.e.s hospitalisé.e.s pour une pneumonie due au COVID-19, ce qui représente 5,88% du nombre total. Seul.e.s trois d'entre eux.elles résidaient dans des foyers. Pour la période concernée, et rapporté à 100.000 habitants, cela donne 650 SDF hospitalisé.e.s pour Covid contre 194 non SDF. En Belgique, le taux d'hospitalisation est donc trois fois plus élevé pour les sans-abris que pour la population générale.

Aucune étude similaire n'a eu lieu en France et il est très compliqué d'effectuer des études nationales étant donné le peu de statistiques disponibles sur le nombre de sans-abris et la diversité des situations. Toutefois, nous pouvons affirmer sans trop de doutes que le nombre de personnes sans-abris victimes du Covid est bien plus élevé que celui de la population globale, d'où la nécessité de les protéger.

Cette crise sanitaire a donc été particulièrement meurtrière et douloureuse pour les sans-abris et les associations qui leur viennent en aide. Loin d'être derrière nous, les difficultés se trouvent d'autant plus renforcées par la canicule estivale, déjà habituellement cause de forte mortalité. Il est par exemple compliqué de faire redescendre la température dans les accueils de jour car les ventilateurs ne peuvent être allumés pour éviter la diffusion du virus.

Alors que l'Europe et la France s'inquiètent à l'approche d'un nouveau rebond de la pandémie à la fin des vacances d'été, il est donc crucial que l'État ne répète pas les mêmes erreurs et se prépare cette fois à adresser le problème et à veiller à la protection des plus vulnérables.

RÉFÉRENCES

JO.MA. (2020). Précarité: les sans abri sont une proie de choix pour le covid-19. Le Soir. [online] 07 Aug. Available at:

<https://www.lesoir.be/317798/article/2020-08-07/precarite-les-sans-abri-sont-une-proie-de-choix-pour-le-covid-19> [Accessed 01 Aug. 2020].

Anonymous (2020) COVID-19 : un projet de logement pour les sans-abri de Toronto tire à sa fin. ICI Toronto. [online] 04 Aug. Available at:

<https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1724195/sans-abri-toronto-covid19-refuges-logement> [Accessed 1 Aug. 2020].

PAQUETTE, J. (2020) Les sans-abri frappés de plein fouet par la pandémie. Le Droit.[online] 15 Aug. Available at:

<https://www.ledroit.com/actualites/covid-19/les-sans-abri-frappes-de-plein-fouet-par-la-pandemie-a-3b726a86b6fac5c6e1687aa2aff3cec>. [Accessed 1 Aug. 2020].

SCHOLZ, V. (2020) Coronavirus puis canicule : à Paris, le rude été des sans-abri. La Croix. [online] 11 Aug. Available at:

<https://www.la-croix.com/France/Coronavirus-puis-canicule-Paris-rude-ete-sans-abri-2020-08-11-1201108655> [Accessed 1 Aug. 2020].

MONTAY, J. (2020) Les sans-abris ont trois fois plus de risque d'être hospitalisés pour le coronavirus. RTBF. [online] 07 Aug. Available at:

https://www.rtf.be/info/dossier/epidemie-de-coronavirus/detail_les-sans-abris-ont-trois-fois-plus-d-e-risque-d-etre-hospitalises-pour-le-covid-19?id=10557015 [Accessed 1 Aug. 2020].

ALBERT, C. (2020) Coronavirus : comment le confinement a renforcé les inégalités. Les Echos. [online] 11 Aug. Available at:

<https://www.lesechos.fr/economie-france/social/coronavirus-comment-le-confinement-a-renforce-les-inegalites-1229751> [Accessed 1 Aug. 2020].

FORT, M. (2020) Canicule, Covid et Congés : Le Difficile mois d'août des associations de solidarité. CNews. [online] 11 Aug. Available at:

<https://www.cnews.fr/france/2020-08-11/canicule-covid-et-conges-le-difficile-mois-daout-des-associations-de-solidarite>. [Accessed 1 Aug. 2020].

Parisien, L. (2020). Les SDF parisiens face au confinement : "C'est devenu Zombieland, c'est Paris fantôme." YouTube. Available at: <https://www.youtube.com/watch?v=LKOXmlSamb8> [Accessed 25 Aug. 2020].

France, R. (2020). Prise en charge des SDF en période de confinement : le bilan de Florence Gérard. YouTube. Available at: <https://www.youtube.com/watch?v=6gOp6EnKdXA> [Accessed 25 Aug. 2020].

Pour citer l'article :

LEE, J. PAVARD, J. (2020) L'abandon des sans-abris pendant la crise de covid 19 en France. Generation for Rights Over the World. *growthinkthank.org* [online] Sept. 2020.